



## EXTRAIT DU REGISTRE

DES

### DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **DOSSIER N°13 :**

RÉHABILITATION DE LA PISCINE  
MUNICIPALE - DEMANDE DE  
SUBVENTIONS

#### **Séance ordinaire du 5 AVRIL 2022**

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 5 Avril 2022

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 35**

**Membres présents : 26**

**Absents : 3**

**Excusés : 6**

**Présents** : Patrick BOBET, Gwénaél LAMARQUE, Jean-Georges MICOL, Philippe FARGEON, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Bruno QUERE, Michel MENJUCQ, Daniel BALLA, Nathalie SOARES, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Benjamin DUGERS, Géraldine AUDEBERT, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Jonathan VANDENHOVE, Xavier DE JAVEL, Julie-Anne BROUSSIN, Claire LAYAN, Maxime JOYEZ, Patrick ALVAREZ

**Excusés avec procuration** : Emmanuelle ANGELINI (à Sandrine JOVENE), Mathilde FERCHAUD (à Bérengère DUPIN), Armelle BARTHELEMY-ABAZIOU (à Jean-Georges MICOL), Grégoire REYDIT (à Daphné GAUSSENS), Sarah DEHAIL (à Alain MARC), Violette LABARCHEDE (à Marie DA ROCHA)

**Absents** : Damien ROUSSEAU, Didier PAULY, Jean-Jacques HERMENCE

**Secrétaire** : Alain GERARD

## CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2022

### **DOSSIER N° 13 : RÉHABILITATION DE LA PISCINE MUNICIPALE - DEMANDE DE SUBVENTIONS**

**RAPPORTEUR :** Gwénaél LAMARQUE

Par délibération du 28 janvier 2020, le Conseil Municipal a acté l'autorisation de programme et des crédits de paiement pour la réhabilitation de la piscine municipale du Bouscat. Cette opération permettra notamment de bénéficier d'un équipement plus fonctionnel, d'améliorer le confort acoustique et lumineux, la qualité de l'air, la sécurité incendie, l'accessibilité et la performance environnementale du bâtiment. De plus, un nouvel espace extérieur comprendra un bassin de 200m<sup>2</sup> et une aire de jeux aquatiques, attirant ainsi un nouveau public moins concerné par l'équipement actuel. Les scolaires, les associations sportives et le « grand public » pourront alors bénéficier d'un établissement plus adapté à leurs pratiques.

En termes de développement durable, ce projet sera en cohérence avec certaines cibles issues des 17 objectifs définis par les Nations Unies :

- Promouvoir la santé et le bien-être de toutes les générations par la pratique de la natation ;
- Assurer une consommation raisonnée de la ressource en eau ;
- Limiter le recours aux énergies fossiles en améliorant l'efficacité énergétique du bâtiment.

Le cabinet Bourgueil et Rouleau, sélectionné à l'issue d'une procédure concurrentielle avec négociation, a pu réaliser les premières études de conception du projet jusqu'à la validation de la phase Avant Projet Définitif lors d'une Commission d'Appel d'Offres en date du 29 mars 2022.

Étant donné les évolutions récentes du projet conduisant à une reconstruction partielle du bâtiment et au regard de la situation économique exceptionnelle du secteur du bâtiment, il est proposé de valider le plan de financement ci-joint qui complète la délibération n°22 du 6 juillet 2021. Ce plan de financement prend en compte une enveloppe prévisionnelle des travaux réévaluée à 5 949 397 euros hors taxes, permettant ainsi d'intégrer de manière optimale des soutiens financiers tels que :

- L'Agence Nationale du Sport,
- Bordeaux Métropole,
- Le Département de la Gironde,
- La Dotation de Soutien à l'Investissement Local à la rénovation énergétique dans le cadre du plan de relance (subvention notifiée).

**VU** la délibération N° 7 du 28 janvier 2020 mettant en place une autorisation de programme et des crédits de paiement (AP/CP) pour la réhabilitation de la piscine municipale du Bouscat,

**VU** la délibération N° 22 du 06 juillet 2021 autorisant M. le Maire à solliciter le soutien financier de partenaires,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :**

**29 voix POUR,**

**3 ABSTENTIONS (MME LAYAN, M. JOYEZ, M. ALVAREZ)**

**Article unique :** Autorise Monsieur le Maire à solliciter, conformément au plan de financement joint, le soutien financier de l'Agence Nationale du Sport, de Bordeaux Métropole, du Département de la Gironde et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local à la rénovation énergétique dans le cadre du plan de relance.

Fait et délibéré le 5 Avril 2022

LE MAIRE,



Patrick BOBET

## Réhabilitation de la piscine municipale du Bouscat – Plan de financement

Dépenses		Recettes	
Estimation des travaux phase APD validée €HT (mars 2022)	5 949 397,00 €	Agence Nationale du Sport	838 998,00 €
Honoraires Moe	609 308,59 €	Conseil Départemental	840 000,00 €
Autres prestations intellectuelles	134 175,20 €	Bordeaux Métropole	1 487 349,25 €
Autres frais : assurance, mobilier, aléas, actualisation...	617 036,95 €	DSIL rénovation énergétique	1 332 090,00 €
		sous-total Subventions	4 498 437,25 €
TOTAL €HT	7 309 917,74 €	Auto-financement et emprunt	4 273 464,04 €
<b>Total €TTC</b>	<b>8 771 901,29 €</b>	<b>Total € TTC</b>	<b>8 771 901,29 €</b>
		(FCTVA - 16,404%)	1 199 118,91 €

